

COMMISSION

CHARGÉE DE

S'ENQUÉRIR DE CERTAINES ACCUSATIONS

PORTÉES RELATIVEMENT A LA

PETITION D'ELECTION FAITE EN 1882

CONTRE

L'élection d'un député à l'Assemblée Législative

POUR LE DISTRICT ÉLECTORAL DE

JACQUES - CARTIER,

ET SPÉCIFIÉES DANS LA RÉOLUTION ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE
LÉGISLATIVE LE 6 JUIN 1884.

MONTREAL :

TYPOGRAPHIE DE LA MINERVE

1885